



Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

## Tarifs et conditions générales de vente de la carte GOLD BANQUE CHABRIERES

La carte GOLD BANQUE CHABRIERES est une carte de crédit bancaire Mastercard, associée à un crédit renouvelable et utilisable en magasin via le terminal de paiement : au comptant et/ou à crédit sur choix exprès. Cotisation annuelle de 45€ par an par détenteur.

Cette carte de crédit vous permet de régler vos achats dans les points de vente agréés du groupement des Mousquetaires au comptant différé ou en plusieurs fois à crédit ou bien d'effectuer des achats et retraits partout dans le monde au comptant différé.

Vous bénéficiez également d'un paiement sans contact pour tout achat de moins de 30€ (montant cumulé maximum 50€) avec arbitrage fin de mois.

En fin de mois, vous choisissez de rembourser vos dépenses comme vous le souhaitez :

- Tout au comptant (sans aucuns frais ni intérêt conformément à la loi)
- Tout à crédit (selon le fonctionnement standard de votre crédit renouvelable)
- Un mixte, une partie au comptant et une partie à crédit.

Vous choisissez votre option :

- Par internet, via votre Espace Client
- Par SMS
- Par téléphone, au 09 74 50 11 50 (N° non surtaxé)

<b>Retraits d'Espèces</b>	
En Euros dans un DAB en France ou dans un autre pays de l'Union Européenne	1€ après 3 retraits / mois
Dans un DAB en devise zone Euro	Commission 2.90%
Dans un DAB en devise hors zone Euro	Commission 2.90% + 2.74€ avec un mini de 4€
En Euros à un guichet agence en France ou dans un autre pays de l'Union Européenne	Commission 0.45% + 3.81€
A un guichet agence en devise zone Euro et hors zone Euro	Commission 2.90%
<b>Plafonds (7 jours glissants)</b>	
Retraits en France	900€
Retraits à l'étranger	1 500€
Paiements en France et à l'étranger	7 600€
<b>Paiements</b>	
En Euros en France et dans la zone Euro	Gratuit
En devises zone Euro et hors zone Euro	Commission 2.90%
<b>Autres frais</b>	
Remplacement de la CB	0€
Demande de code confidentiel	0€

### Mon financement avec la carte de crédit BANQUE CHABRIERES

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Exemple:** pour une utilisation de votre crédit d'un an renouvelable à hauteur de 500€ financée le 05/04/2019 et un jour d'échéance le 5: vous remboursez **35 mensualités de 18€** et une **36<sup>ème</sup>** ajustée de **6,21€** (mensualités hors assurance facultative). **Montant total de crédit dû par l'emprunteur: 636,21€.** Taux Annuel Effectif Global (T.A.E.G.) révisable : **17,991%** (taux débiteur révisable : 16,658%). La prime mensuelle d'assurance facultative est calculée sur le solde restant dû. La 1<sup>ère</sup> prime la plus élevée est de 2,02€. Vous réglerez 35 mensualités de 19€ et une 36<sup>ème</sup> ajustée de 17,61€, assurance comprise. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance est de 5,755%. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 41,12€.

Crédit renouvelable au T.A.E.G. (Taux Annuel Effectif Global) révisable de 17,991 % (taux débiteur révisable: 16,658 %. Montant minimum des mensualités : 15 €. Les mensualités intègrent le remboursement du capital, les intérêts et l'assurance facultative du compte si vous y avez souscrit (la dernière mensualité est toujours ajustée). Le coût total du crédit dépend de la durée et du montant utilisé. Offre réservée aux particuliers. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BANQUE CHABRIERES.

Conformément à la loi, lors de l'ouverture de votre crédit renouvelable et de votre carte, vous bénéficiez d'un droit de rétractation. L'exemple et l'illustration sont présentés pour des achats effectués le 05/01/2019 avec une échéance prélevée le 5 de chaque mois (ou le 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant, le cas échéant). Assurance Décès Invalidité (A.D.I.) facultative en sus. Barème et conditions en vigueur au 01/04/2019, susceptibles de variations réglementaires au 01/07/2019 non connues à date de création de ce document.

La souscription est sous réserve d'acceptation par le prêteur/émetteur Banque Chabrières 24, rue Auguste Chabrières, 75737 Paris Cedex 15 - SA au capital de 10 080 000 € - RCS 314 007 709 Paris – Intermédiaire d'assurance immatriculé, N° d'enregistrement ORIAS : 07 019 185 (consultable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Contrat d'assurance souscrit par le prêteur par l'intermédiaire de EDA –SAS au capital de 50 000 €, Intermédiaire d'assurance, siège social sis rue du bois sauvage – 91038 Evry Cedex, RCS EVRY 316 136 506, n° ORIAS 07 008 288 (consultable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)). En matière d'assurances des emprunteurs (ADE), les Sociétés BANQUE CHABRIERES et EDA proposent les contrats d'assurances de CACI Life dac et CACI Non Life dac. Pour toutes informations liées à l'activité d'intermédiation en assurance des Sociétés BANQUE CHABRIERES et EDA, le service consommateur est à votre disposition : BANQUE CHABRIERES – Service consommateur – Rue du Bois Sauvage – 91038 EVRY Cedex.

## **RÉGLEZ VOS ACHATS, EN 3, 5, 10 ou 20 MOIS DIRECTEMENT EN CAISSE DANS VOTRE INTERMARCHÉ, BRICOMARCHE, BRICO CASH et ROADY.**

**Utilisation spéciale de votre crédit renouvelable valable dans les points de vente MOUSQUETAIRES proposant les solutions de financement BANQUE CHABRIERES SERVICES FINANCIERS. Financement en 3 mois à partir de 45 € d'achats, en 5 mois à partir de 75 € d'achats, en 10 mois à partir de 150 € d'achats, en 20 mois à partir de 300 € d'achats et dans la limite du disponible du crédit renouvelable.** T.A.E.G. fixe : 17,991% (taux débiteur fixe : 16,658%). La dernière mensualité est toujours ajustée. Ainsi, pour un achat ou une utilisation de 500€ que vous choisissez de régler en 10 mensualités : vous remboursez 9 mensualités de 53,90€ et une 10<sup>ème</sup> ajustée de 53,44€ (hors assurance facultative). Montant total de crédit dû par l'emprunteur : 538,54€. L'illustration est présentée pour des achats effectués au 07/04/2019 avec une échéance prélevée le 5 de chaque mois (ou le 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant, le cas échéant).

### **Votre Assurance Décès Invalidité.**

La garantie Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (facultative) est la solution de prise en charge de votre crédit en cas de décès (jusqu'au 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré) ou de perte totale et irréversible d'autonomie (jusqu'au 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré). Les événements garantis et les conditions détaillées sont indiqués dans la notice d'assurance communiquée avec l'Offre de contrat de Crédit.

**EDA:** rue du bois sauvage – 91038 Evry Cedex